

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Courcelles tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, lundi le treizième jour de avril deux-mille-quinze, jour fixé en conformité avec le code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents : M. Mario Quirion, maire, MM. Les conseillers Gino Giroux, Claude Goulet, Hugues Arguin, Francis Bélanger, Renaud Gosselin.
Mme la conseillère, Diane Rancourt.
Mme Renée Mathieu, dir.gén./sec-trés.

Rés. 15-067

ORDRE DU JOUR

Proposé par : Francis Bélanger

Appuyé par : Renaud Gosselin

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

Rés. 15-068

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par : Francis Bélanger

Appuyé par : Diane Rancourt

QUE les procès-verbaux des dernières assemblées soient approuvés tel que présentés.

ADOPTÉE

Rés. 15-069

ADOPTION DES COMPTES

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver les comptes de la Municipalité et d'en autoriser le paiement;

Il est proposé par : Claude Goulet

Et appuyé par : Diane Rancourt

ET RÉSOLU d'approuver la liste des dépenses incompressibles et d'autoriser le paiement des comptes de la Municipalité.

Somme total : 138 386,06\$ plus 11 898,60\$ en salaires pour la période 3.

ADOPTÉE

_____ Période de questions _____

André Leclerc, dir incendie par intérim nous donne un suivi et nous informe des actions à venir.

_____ Dépôt des états financiers _____

Rés. 15-070

APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS 2014

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Hugues Arguin

QUE le conseil municipal approuve les états financiers et le rapport du vérificateur pour l'année 2014 et qu'une copie soit envoyée au Ministre des Affaires Municipales des Régions et de l'Occupation du Territoire.

ADOPTÉE

Rés. 15-071

ENGAGEMENT DE CRÉDITS : ADHÉSION CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Claude Goulet

QUE la Municipalité renouvelle son adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour 2015 au cout de 70\$.

ADOPTÉE

Rés. 15-072

ENGAGEMENT DE CRÉDITS: ENTÊTE BOTTIN DU GRANIT

Proposé par: Gino Giroux

Appuyé par: Diane Rancourt

QU'une dépense de 100\$ soit autorisée pour l'entête de notre municipalité dans le Bottin du Granit.

ADOPTÉE

Rés. 15-073

APPEL D'OFFRES : LUMINAIRES DE RUE AU DEL COULEUR AMBRE ET BLANC

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Claude Goulet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QU'une demande de soumissions pour fourniture et installation de 50 luminaires de rue au del 90w (2 plaquettes ambre et une blanche au centre) de type II ou III soit faite par voie d'invitation auprès d'au moins trois entreprises.

Les soumissions devront nous parvenir sur le bordereau prévu à cet effet dans des enveloppes scellées avec la mention "soumission luminaires de rue" au plus tard le 27 avril 2015 à 14h au bureau municipal où on procédera à l'ouverture.

QUE la Municipalité de Courcelles ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourra aucune réclamation pour pertes et frais subis à la suite de sa décision.

ADOPTÉE

Rés. 15-074

ENGAGEMENT DE CRÉDITS : RÉPARATION DE LUMINAIRES DE RUE

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Claude Goulet

QU'une dépense de 2 000\$ soit autorisée pour réparation d'une dizaine de luminaires de rue haute pression sodium défectueux.

ADOPTÉE

Rés. 15-075

ENGAGEMENT DE CRÉDITS : VOIRIE & ENL. NEIGE

Proposé par : Hugues Arguin

Appuyé par : Diane Rancourt

Qu'une dépense de 2 500\$ soit autorisée pour carburant et de 500\$ pour pièces et accessoires..

ADOPTÉE

Rés. 15-076

ENGAGEMENT DE CRÉDITS : INCENDIE

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Renaud Gosselin

QU'une dépense de 600\$ soit autorisée pour une pratique et sorties camions, de 100\$ pour carburant et de 50\$ pour pièces et accessoires.

ADOPTÉE

Rés. 15-077

ACCORD DE DÉROGATION MINEURE AU 640 8^e RANG NORD

ATTENDU QUE suite aux procédures d'usage, la municipalité doit statuer sur une demande de dérogation mineure au 640 8^e rang Nord, lot no 4 497 600;

ATTENDU QUE le propriétaire demande de lotir une façade de 42,70m afin de suivre la configuration naturelle du terrain, le règlement de zonage stipule 50m;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme s'est prononcé pour la dérogation qui permettrait au propriétaire d'avoir une façade de terrain de 42,70m;

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : Gino Giroux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité de Courcelles accorde une dérogation à la propriété sise au 640 8^e rang Nord, lot no 4 497 600, permission est accordée de lotir une façade de 42,70 mètres.

ADOPTÉE

Résultats de l'ouverture des soumissions pour fourniture et épandage d'abat-poussière AP35 :

Transport Adrien Roy et filles .329 /litre

Les Entreprises Bourget inc. .3424

Rés. 15-078

ACCEPTATION DE SOUMISSION : AP35

ATTENDU QUE nous avons reçu deux soumissions conformes pour la fourniture et l'épandage d'abat-poussière AP35 pour la saison 2015;

Il est proposé par : Renaud Gosselin

Et appuyé par : Claude Goulet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la soumission présentée par la firme Transport Adrien Roy et filles au coût de 0.329 du litre soit retenue.

ADOPTÉE

Rés. 15-079

AUTORISANT LA VENTE D'UN IMMEUBLE INDUSTRIEL MUNICIPAL

ATTENDU QUE la municipalité a acquis le 16 aout 2010 pour la somme de 138 247\$ dans le cadre d'une reprise en paiement l'immeuble sis au 104 avenues Industrielles;

Attendu que l'article 6 de la Loi sur les immeubles industriels municipaux prévoit expressément qu'une municipalité peut aliéner à des fins industriels un immeuble qu'elle a acquis et que le prix pour lequel cet immeuble est aliéné «(...) doit couvrir les coûts d'acquisition de cet immeuble et les frais engagés à son égard pour des services professionnels. Les coûts d'acquisition comprennent, le cas échéant, les frais incidents au financement des dépenses.»;

ATTENDU QUE l'ensemble des coûts assumés par la municipalité s'élève à 33 131\$;

ATTENDU QUE de ce cout d'acquisition la Municipalité peut soustraire les sommes perçues à titre de location et que ces sommes s'élèvent à 123 950\$

ATTENDU QUE l'organisme à but non lucratif Comité Économique de Courcelles (CEC) désire acquérir cet immeuble et en favoriser l'exploitation;

POUR TOUS CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE GOULET, APPUYÉ PAR DIANE RANCOURT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE la Municipalité de Courcelles autorise l'aliénation de l'immeuble portant l'adresse civique 104 avenue Industrielle avec ses bâtisses et dépendances pour la somme de 47 450\$ payable en 26 versements égaux mensuels de 1 825\$ le 1^{er} de chaque mois, un taux d'intérêt de 18% applicable si non-respect de l'entente, le tout garanti par une hypothèque conventionnelle en faveur de la Municipalité de Courcelles;

QUE le conseil autorise le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer l'acte de vente pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

Rés. 15-080

ENGAGEMENT DE CRÉDITS : COMPENSATION COMITÉ LOISIRS POUR MONTAGE DE GLACE

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Claude Goulet

QU'une compensation de 1 000\$ soit accordée au comité de loisirs de Courcelles pour le montage de la glace saison 2014-2015.

ADOPTÉE

Rés. 15-081

LOCATION D'UN TRACTEUR FENDT POUR SAISON HIVERNALE 2014-15

Proposé par : Francis Bélanger

Appuyé par : Hugues Arguin

QUE pour cette saison hivernale, la Municipalité loue via services Bivac Ste-Marie inc (propriétaire de la machinerie : Ferme Jocy inc, 524 rue Principale, St-Modeste QC, G0L 3W0) un tracteur Fendt 720V0 2013 au coût de 10 000\$ pour 300h accordées.

ADOPTÉE

Rés. 15-082

VENTE DE BIENS : POMPE PORTATIVE ET VIEILLE FOURNAISE

Proposé par : Claude Goulet

Appuyé par : Hugues Arguin

QUE soit mis en vente l'ancienne pompe portative des pompiers, meilleure offre.

QUE l'ancienne fournaise entreposée dans la caserne soit envoyée à la ferraille.

ADOPTÉE

Rés. 15-083

ENGAGEMENT DE CRÉDITS : GRATTE SOUS CHASSIS POUR CAMION FREIGHT

Proposé par : Claude Goulet

Appuyé par : Diane Rancourt

QU'une dépense de 10 200\$ + taxes soit autorisée pour l'achat chez produits de métal AT de Matane, d'un sous-chassis pour le camion Freight .

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Claude Goulet

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

_____,maire _____dir.gén./sec-trés.